

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par les projets décrits cidessous :

Le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a adopté, à sa séance ordinaire, tenue le 4 octobre 2022 à 19 h, les projets de résolution pour le règlement et les projets particuliers suivants :

- Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve (01-275) afin de remplacer l'usage « maison de retraite » par « centre d'hébergement collectif » (01-275-150) - 1227562006.
- Projet particulier PP27-0323 en vue de permettre l'aménagement d'un terminus d'autobus temporaire sur les lots 1 508 492, 1 508 493 et 1 508 494 situés à l'intersection des rues Sherbrooke Est et du Trianon – 1227562005.
- Projet particulier PP27-0324 en vue de permettre la subdivision du logement existant au 2^e étage pour le réaménagement complet du bâtiment et l'aménagement de huit logements pour l'immeuble situé aux 4240-4244, rue Adam – 1224440001.

Une assemblée publique de consultation se tiendra le 20 octobre 2022, à 18 h, à la salle du conseil de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, située au 6854, rue Sherbrooke Est, niveau sous-sol, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, c. A-19.1) et de la Charte de la Ville de Montréal (RLRQ, c. C-11.4).

Au cours de cette assemblée publique, le maire de l'arrondissement, ou tout autre membre du conseil désigné par ce dernier, expliquera ce projet ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Le projet de règlement ainsi que les projets particuliers et les plans de zones sont disponibles pour consultation au bureau Accès Montréal de l'arrondissement, situé au 6854, rue Sherbrooke Est, de 8 h 30 à 16 h 30 ainsi que sur le site web de l'arrondissement à l'adresse suivante :

https://montreal.ca/articles/dossiers-letude-dans-mhm-5560

FAIT À MONTRÉAL, CE 12^E JOUR DE OCTOBRE 2022.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Annick Barsalou